



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la MRC du Haut-Saint-François tenue le mercredi 15 octobre 2025 à 19 heures et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Nathalie Bresse, Ascot Corner	Denis Savage, Bury
Denis Dion, Chartierville	Mario Gendron, Cookshire-Eaton
Mariane Paré, Dudswell – Absente	Lyne Boulanger, East Angus
Bertrand Prévost, Hampden	Johanne Delage, La Patrie
Marcel Langlois, Lingwick	Robert Asselin, Newport
André Perron, Saint-Isidore-de-Clifton	Marc-Olivier Désilets, Scotstown – Absent
Eugène Gagné, Weedon – Absent	Gray Forster, Westbury

Tous formant quorum sous la présidence du préfet Robert G. Roy.

Ainsi que : Rémi Vachon, directeur général et greffier-trésorier
Diane Lafrance, adjointe à la direction et au greffe

FRR– Volet 3 – Ose le Haut – Reddition de comptes

RÉSOLUTION N° 2025-10-975

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François est responsable de la gestion du FRR – Volet 3 – Ose le Haut ;

CONSIDÉRANT QUE la reddition de comptes 2024-2025 se terminant le 31 mars 2025 doit être adoptée en séance du conseil de la MRC pour être ensuite déposée au MAMH ;

CONSIDÉRANT QUE la reddition de comptes a été préparée par l'agente d'Ose le Haut, Jacqueline Kavunzu ;

CONSIDÉRANT QUE les élus s'en disent satisfaits ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition Gray Forster, **IL EST RÉSOLU**

QUE le conseil de la MRC adopte la reddition de comptes 2024-2025 du FRR – Volet 3 – Ose le Haut telle que déposée.

ADOPTÉE

Copie certifiée conforme
Ce 6 février 2026


Rémi Vachon
Directeur général et greffier-trésorier